

15-1
REÇU 13 MAI 2008

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

Quimper, le 30 AVR. 2008

CABINET
BUREAU DES INTERVENTIONS
ET DES AFFAIRES POLITIQUES
Section Décorations
Dossier suivi par : Mme FONFERRIER
Tél. : 02.98.76.29.56
Fax. : 02.98.76.27.35
Courriel : lisiane.fonferrier@finistere.pref.gouv.fr



Le Préfet du Finistère

à

Monsieur le Maire de BRENNILIS

S/C de Madame la Sous-Préfète de MORLAIX
Sous-Préfète de CHATEAULIN 

Objet : Honorariat de Maire à M. Yves CORRE

P.J. : 2

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, pour remise à l'intéressé, une copie de l'arrêté par lequel je décerne à M. Yves CORRE, ancien maire de BRENNILIS, le titre de maire honoraire, ainsi que ma lettre de félicitations.

Je vous adresse également copie d'arrêté pour votre dossier.

LE PREFET,



Gonthier FRIEDERICI

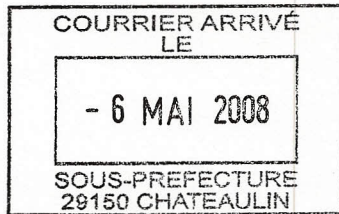


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

LE PREFET

Quimper, le 30 AVR. 2008



Monsieur le Maire,

Par arrêté dont vous trouverez sous ce pli copie, j'ai l'honneur de vous décerner le titre de Maire Honoraire de la commune de BRENNILIS.

A cette occasion, je suis heureux de vous adresser mes plus vives félicitations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée *et reconnaissante*,

P.J. : 1 copie

Gonthier FRIEDERICI

Monsieur Yves CORRE
Maire honoraire de BRENNILIS

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

SERVICE DU CABINET
Bureau des Interventions
et des Affaires Politiques

ARRETE PREFECTORAL N° 2008 - 0700 du 30 AVR. 2008
conférant à Monsieur Yves CORRE
l'honorariat de maire de la commune de BRENNILIS

LE PREFET DU FINISTERE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article **L 2122-35** ;
- VU** la demande du 10 avril 2008 du maire de BRENNILIS, sollicitant l'attribution de l'honorariat pour M. Yves CORRE, ancien maire de BRENNILIS ;

CONSIDERANT que M. Yves CORRE, a exercé des fonctions municipales de mars 1977 à mars 2008 ; dont celle de conseiller municipal de mars 1977 à mars 1983 et de mai 1985 à juin 1995, celle d'adjoint au maire de mars 1983 à mai 1985, puis celle de Maire de juin 1995 à mars 2008 ;

ARRETE

ARTICLE 1

M. Yves CORRE, ancien maire de BRENNILIS, est nommé maire honoraire.

ARTICLE 2

M. le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet,



Gonthier FRIEDERICI